



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2016-117 du 21 décembre 2016

**OBJET - SERVICE INTERCOMMUNAL DE PREVENTION
SPECIALISEE - PROJET DE SERVICE**

*Rapporteur : M. Philippe MICHELON
Annexe projet de service du SIPS*

Le 21 décembre 2016 à 17h00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 15 décembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29

Nombre de pouvoirs : 3

M. Roger GUGLIELMETTI est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA (à partir de 17h14), Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER (sauf pour la délibération 2016-117), Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE (sauf pour les délibérations 2016-118 et 2016-119), M. Jean-Louis CHEVALIER (sauf pour les délibérations 2016-114 incluse à la délibération 2016-117 incluse), M. Pierre LEROY, M. Philippe MICHELON, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : Mme Francine DAERDEN à Mme Catherine GUIGLI
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par arrêté préfectoral n°2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de politique de prévention de la délinquance,

Considérant la nécessité, pour le Service Intercommunal de Prévention Spécialisée, d'établir un projet de service,

Vu l'avis de la Commission Affaires sociales en date du 24 octobre 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 décembre 2016,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 09 décembre 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet de service du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Date affichage : 04 JAN. 2017

Pour copie conforme
Pour le Président empêché
le 1^{er} vice-président

Guy HERMITTE.